



# LA VILLE DE MARSEILLE RECRUTE

## 3 Inspecteurs de Salubrité (H/F)

---

### Cadre d'emplois

Techniciens territoriaux

---

Délégation Générale Ville Durable et Expansion  
Direction Gestion Urbaine de Proximité  
Service Santé Publique et des Handicapés  
Division Hygiène Publique

Sous l'autorité du Responsable de la Division Hygiène Publique, vous prévenez les risques sanitaires et réalisez les constats d'infractions aux règles sanitaires qui découlent du Code de la Santé Publique, du Règlement Sanitaire Départemental des Bouches du Rhône et d'autres textes réglementaires.

Vous protégez la santé publique et l'environnement, faites appliquer la réglementation en matière de salubrité des habitations et de nuisances environnementales de manière préventive et curative sur un territoire défini.

Vous instruisez les demandes des élus, des habitants et des partenaires institutionnels et réalisez des inspections de constats techniques et d'infraction sur le terrain. Vous assurez la rédaction de rapports circonstanciés, de constats, de mises en demeure, de procès verbaux, des courriers...

Vous mettez en œuvre des procédures réglementaires appropriées et assurez le suivi technique, administratif et humain des procédures engagées et dossiers jusqu'à leur résolution.

Vous êtes force de proposition dans la recherche de solutions pour la résolution des situations rencontrées.

Vous participez à des programmes partenariaux institutionnels ainsi qu'aux veilles réglementaires juridiques et techniques et aux actions de communication.

De formation supérieure, vous possédez des connaissances particulières en physique, chimie, environnement et bâtiment et maîtrisez les textes et procédures réglementaires en matière de salubrité des habitations et de nuisances environnementales ainsi que les techniques d'enquêtes.

Doté(e) d'une aisance relationnelle, vous êtes capable de gérer les situations conflictuelles et de réagir dans l'urgence en cas de risque.

Vous disposez un sens du travail en équipe et une faculté d'adaptation.

Par voie statutaire uniquement (mutation, détachement, liste d'aptitude).

**Les postes sont à pourvoir immédiatement.**



Direction Générale Adjointe des Ressources Humaines  
90, bd des Dames - 13233 Marseille Cedex 20

